

Collection Vécus initiatiques

LE VÉNÉRABLE MAÎTRE

Celui qui est capable d'aimer

Précis à l'attention des Vénérables Maîtres
élus officiant dans des Respectables Loges
de tradition au Rite Écossais Ancien et Accepté
(REAA)

Franck
LACOMBE



Tous les ouvrages de l'édition sur
www.editionsdelartroyal.fr

Le Vénérable Maître

© FRANCK LACOMBE, 2020

© ÉDITIONS DE L'ART ROYAL, 2020

ISBN 978-2-9571156-3-1

Dépôt légal : juin 2020

Logo EAR © Jean-Luc Leguay

Tous droits réservés

Reproduction interdite sans autorisation

contact@editionsdelartroyal.fr

Collection Vécus initiatiques
2^e édition revue et augmentée



ÉDITIONS DE L'ART ROYAL

Remerciements

Merci à Jean-Marie, mon grand ami, qui a inspiré le titre de cet ouvrage.

Alors que je lui demandais conseil avant de prendre mon tout Premier Maillet, celui-ci me répondit : *analyse la racine grecque de « Vener » et celle, latine, de « able ».* Et tu auras compris l'essentiel.

Merci à tous ceux qui m'ont demandé conseil, me donnant ainsi l'envie d'écrire ces lignes qui n'ont d'autre ambition que de transmettre.

LE VÉNÉRABLE MAÎTRE

Celui qui est capable d'aimer

Franck

LACOMBE

INTRODUCTION

Ce manuel est destiné à tous les Vénérables Maîtres élus qui, avant d'être régulièrement installés par leurs Officiers Provinciaux lors d'une cérémonie secrète fort émouvante, se posent, dès le mois de mai précédent, moult questions sur leur charge.

Comment constituer mon Collège d'Officiers ?

Quel programme pour l'année à venir ?

Et de nombreuses autres questions opérationnelles tout à fait légitimes.

Mais il en est une autre que tous se posent, consciemment ou non : quel sens doit avoir mon futur Vénéralat ?

Ce manuel tente d'y répondre en partageant non seulement ma propre expérience de quatre années dans la Chaire du Roi Salomon, mais aussi par la collecte de très nombreuses

expériences d'autres Vénérables Maîtres qu'il m'a été donné de voir à l'œuvre, que ce soit dans mes Loges ou dans des Loges que je visitais.

Merci à tous. Par leur excellence, mais aussi par les erreurs que je les ai vu commettre, ils m'ont tous permis de réfléchir, de m'améliorer moi-même lorsque je tenais le maillet.

« Imitiez, avec soin, ce que vous rencontrerez de louable chez les autres et corrigez, en vous, ce qui paraîtra défectueux chez autrui » (exhortation aux surveillants lors de la cérémonie d'installation du VM).

Ce précis n'a pas pour vocation de se substituer ni aux éléments du Rituel, ni aux manuels de procédure en vigueur. Il entend les compléter par des conseils concis et pratiques.

Bien entendu, les Vénérables Maîtres travaillant au REAA (1802, Cerbu ou Hiram) trouveront ici des conseils qui leur sont particulièrement adaptés.

Les Vénérables Maîtres travaillant à d'autres rites, en particulier aux rites Français et Ecossais Rectifié, à quelques détails près, pourront également nourrir de ce manuel leurs propres réflexions.

Je vous souhaite le meilleur dans la chaire du Roi Salomon, en espérant que ce manuel de partage et de transmission vous aide en vous laissant moins seuls.

TABLES DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 9 |
| VÉNÉRABLE MAÎTRE ? | 15 |
| DI RI GER ET ÉCLAIRER LA LOGE | 21 |
| INTRODUCTION | 21 |
| NOMMER LES OFFICIERS..... | 23 |
| ÉTABLIR LE PLANNING DES TRAVAUX | 28 |
| Des cérémonies (réception, passage, élévation) | 28 |
| Des travaux | 30 |
| Quels thèmes pour les travaux ? | 34 |
| Timing | 35 |
| Que se passe-t-il lorsque l'on doit reprogrammer le planning ? | 38 |
| DES INSTRUCTIONS | 39 |
| RÉDIGER ET ENVOYER LA CONVOCATION | 43 |
| ÊTRE RESPONSABLE DU TRÉSOR DE LA LOGE | 44 |
| Les Frères en difficultés financières | 47 |
| ORGANISER LES FÊTES SOLSTICIALES..... | 52 |
| ÉLÉMENTS DE LANGAGE | 55 |
| DI RI GER LES TRAVAUX | 57 |

| | |
|--|------------|
| LA MAÎTRISE DU RITE ET DU RITUEL | 58 |
| LA PRÉPARATION DU TEMPLE | 59 |
| CHRONIQUE D'UNE TENUE ORDINAIRE..... | 60 |
| Les Frères absents..... | 60 |
| Ouverture des travaux..... | 63 |
| Les sujets récurrents de l'ordre du jour..... | 66 |
| Les travaux..... | 68 |
| La circulation de la parole..... | 71 |
| Un problème survient | 74 |
| Fermeture des travaux | 75 |
| LES CÉRÉMONIES | 79 |
| L'AGAPE..... | 82 |
| ÉLÉMENTS DE LANGAGE | 86 |
| LES VOTES..... | 92 |
| RÉCEPTION DES GRANDS OFFICIERS | 94 |
| RÉCEPTION D'UNE DÉLÉGATION ÉTRANGÈRE..... | 96 |
| POURQUOI RECRUTER ? | 99 |
| QU'EST-CE QU'UN BON CANDIDAT ?..... | 100 |
| PROCESSUS..... | 102 |
| APRÈS LE PASSAGE SOUS LE BANDEAU | 111 |
| LA FIN DE L'ANNÉE MAÇONNIQUE..... | 113 |
| LA FIN DU MANDAT DE VÉNÉRABLE MAÎTRE..... | 115 |

VÉNÉRABLE MAÎTRE ?

« De même que le Soleil se lève à l'Orient pour ouvrir la carrière du jour, de même, le M.: de la Loge se tient à l'Orient pour ouvrir la Loge, éclairer les Travaux et mettre les Ouvriers à l'Œuvre. » REAA - 1802

Quel est en fait, le rôle du Vénérable Maître ?

Est-il un despote éclairé ? Un « Gentil Organisateur » ? Un chef qui mène ses troupes au combat ? Un dirigeant qui fait fonctionner la Loge de manière optimale ?

Voici le serment que prête le Vénérable Maître élu lors de sa Cérémonie d'Installation dans la Chaire du Roi Salomon :

Moi Maître-Maçon du Rite Écossais Ancien et Accepté, régulièrement désigné comme Maître Élu pour l'année de Vraie Lumière 60.../60...

En présence des Trois Grandes Lumières de la Franc-Maçonnerie, le Volume de la Loi Sacrée, le Compas et l'Équerre,

Je m'engage sur mon honneur et ma Foi Maçonnique, à obéir à la Constitution et au Règlement Général de l'Ordre, à rendre hommage au Grand Maître en exercice, à ses représentants, à me soumettre aux décisions de la Grande Loge, ainsi qu'au règlement particulier de cette Respectable Loge, à en faire assurer le respect par tous les Frères de l'Atelier.

Je promets, en outre, de n'employer l'autorité que je reçois de mes Frères, que pour le bien de l'Ordre en général, et de cette Respectable Loge en particulier.

Je m'engage à remettre à mon successeur, ou, s'il y a lieu au Grand Maître Provincial, dont nous dépendons, les cotisations et les pièces que je reçois aujourd'hui en dépôt, dont la Charte de la Loge, ainsi que tous les documents intéressant l'Obéissance, que je recevrai au cours de mon mandat.

Notons qu'il est clairement fait mention d'une valeur essentielle de notre maçonnerie : la continuité.

L'Officier Installateur dit également, au cours de la même cérémonie :

Je place, entre vos mains, ce Maillet qui est l'emblème du pouvoir et qui vous servira à maintenir l'ordre dans la Loge, particulièrement à l'Orient.

Je vous remets également l'Épée Flamboyante, symbole du pouvoir spirituel.

Désormais, tous nos Frères vous obéiront et nulle Autorité ne sera plus respectée que la vôtre car vous en ferez toujours usage avec Sagesse.

Le sujet est clairement posé : le Vénérable Maître dispose de l'autorité, dont il fait usage avec sagesse.

Pourquoi faire ?

Spontanément, le verbe diriger nous renvoie au monde profane, à la direction d'équipe, d'association, d'entreprise.

Il y a de cela dans le Vénéralat.

Mais pas seulement.

Car il ne s'agit pas seulement de faire fonctionner la Loge de manière optimale.

Il ne s'agit pas seulement de faire en sorte que les travaux se déroulent au mieux, dans le strict respect du rituel.

Il ne s'agit pas seulement de faire régner l'égrégoire.

Il faut, presque avant tout, penser à après.

Car le Vénérable Maître est élu (et, plus qu'accessoirement, désigné par le Conseil des Anciens, j'y reviendrai) pour une courte durée : un an renouvelable une fois - il est des Obédiences qui pratiquent le triennat, mais cela

n'est que très peu conforme aux usages des Anciens.

Donc, sa priorité n'est pas de se maintenir au pouvoir, comme un dirigeant qui, par ses bons résultats, se verrait renouvelé par son conseil d'administration ou son assemblée générale, ou comme la grande majorité des politiques, qui cherchent avant tout à se faire réélire.

Non, sa priorité, c'est la continuité de la Loge, la préparation de la suite.

Nous allons séparer deux aspects très différents des devoirs du Vénérable Maître : diriger la Loge et diriger les travaux.

Le premier devoir se réfère à l'organisation : nommer les Officiers, établir le programme des travaux, être garant du Trésor... Tout ce qui se déroule hors du temple.

Le second devoir est relatif aux Tenues elles-mêmes, tout ce qui constitue la face visible de l'iceberg.



Franck LACOMBE
FLE@editionsdelartroyal.fr

L'AUTEUR

Franck LACOMBE est chef d'entreprise. Son parcours professionnel, depuis 40 ans, est entièrement marqué par les technologies de l'information. Il a été successivement développeur, chef de projet, ingénieur commercial, directeur de Business Unit, dirigeant de TPE, puis fondateur d'un cabinet qui conseille les entreprises du secteur IT, des plus grandes aux Startups d'aujourd'hui.

Il a été initié en 2006 à la Grande Loge Nationale Française et a été Vénérable Maître de la RL « La Perspective » puis de la RL « Terre de Lumière ». Il est passionné d'histoire maçonnique, en particulier celle du développement des différents rites et de leur évolution. Il est Grand Officier Provincial de la Province Neuilly-Bineau depuis 2013 et Précepteur du rite REAA depuis 2022.

NDÉ : L'auteur a abandonné ses droits au profit des œuvres de la GLNF.

LE VÉNÉRABLE MAÎTRE

Ce manuel est destiné à tous les Vénérables Maîtres élus qui, avant d'être régulièrement installés par leurs Officiers Provinciaux lors d'une cérémonie secrète fort émouvante, se posent, dès le mois de mai précédent, moult questions sur leur charge.

Ce précis n'a pas pour vocation de se substituer ni aux éléments du Rituel, ni aux manuels de procédure en vigueur. Il entend les compléter par des conseils concis et pratiques.

Bien entendu, les Vénérables Maîtres travaillant au REAA (1802, Cerbu ou Hiram) trouveront ici des conseils qui leur sont particulièrement adaptés.

Les Vénérables Maîtres travaillant à d'autres rites, en particulier aux Rites Français et Écossais Rectifié, à quelques détails près, pourront également nourrir de ce manuel leurs propres réflexions.

ÉDITIONS DE L'ART ROYAL

ISBN 978-2-9571156-3-1

2^e édition revue et augmentée

16 €

